

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

19/02/2025

Démantèlement du Service Public de la Petite Enfance sur la commune de St Laurent-du-Maroni

Nous apprenons par courrier en ce mois de janvier 2025, l'ouverture officielle par la commune de Saint-Laurent-du-Maroni de son Relais Petite Enfance (RPE) anciennement Relais d'Assistantes Maternelles (RAM).

Or la commune vient de concéder de façon autoritaire et unilatérale sa gestion et son exploitation à un gestionnaire privé. Cette nouvelle mesure n'a pas fait l'objet d'une concertation avec les professionnelles concernées ni d'un avis du Conseil Municipal.

Comment entrevoir alors un service public avec un gestionnaire privé ? D'autant plus lorsqu'il s'agit de se substituer à la responsabilité du parent employeur dans un contrat de travail entre deux particuliers ?

Nous sommes arrivés à une telle déperdition du nombre d'assistantes maternelles sur la commune de SLM que l'urgence n'est pas seulement d'aider les parents employeurs dans les démarches mais encore de maintenir une capacité suffisante de professionnelles pour répondre aux besoins d'accueil.

La mise en œuvre d'un RPE avec des missions renforcées demande dans tous les cas un temps de concertation important avec les acteurs du secteur afin de construire un guichet unique **avec une obligation de neutralité dans la mise en relation de l'offre et de la demande d'accueil.**

Cela renforce nos inquiétudes sur la marchandisation de la petite enfance sur cette commune. La volonté politique du conseil municipal est de maintenir un **SERVICE PUBLIC** pour les familles ou de s'orienter vers son démantèlement par la **PRIVATISATION** de la petite enfance ?

Les assistantes maternelles de la commune craignent que ce choix modifie leur statut juridique de profession libérale.

Elles se réservent le droit de boycotter ce service mandataire et d'interpeller le Haut-Commissaire à la Petite Enfance sur cette situation ubuesque afin de demander de ce fait aux pouvoirs publics et aux services de l'administration en Guyane de revoir dans les plus brefs délais leur copie par : **UN RPE AVEC UNE GESTION ET UNE EXPLOITATION EXCLUSIVEMENT COMMUNALE !**

Contactez la FGTA-FO

Elsa Lacoffe, Secrétaire fédérale FGTA-FO

06 71 53 53 97 / elsa.lacoffe@fgta-fo.org

Ronan L'Hourre, FGTA-FO Emplois de la famille 973

06 94 41 33 10 / leemploisdela famille-fo-slm@orange.fr